



Viamia

un bilan professionnel
à partir de 40 ans

La direction du service de l'orientation recueille vos éventuelles remarques et appréciations à l'adresse électronique suivante :

direction.osp@etat.ge.ch

www.citedesmetiers.ch

LA PRESTATION

Viamia propose un bilan professionnel à partir de 40 ans. La prestation permet de bénéficier d'une analyse de son employabilité et de s'interroger sur les possibilités de développer ses compétences tout au long de la vie professionnelle.

La prestation s'articule autour de 4 étapes :

- analyse du CV et du parcours professionnel
- questionnaire et échange en entretien sur les ressources de carrière (connaissances, compétences, motivation, contexte, activités de gestion de carrière)
- évaluation de son employabilité et réflexion sur la mise en œuvre du projet professionnel retenu
- rapport résumant les éléments principaux et les actions recommandées (conseils)

viamia permet également de :

- mettre en lumière le fil conducteur de votre carrière
- prendre le temps de réfléchir à son parcours professionnel et bénéficier d'un regard extérieur
- reprendre confiance en vos compétences et en la valeur de votre parcours.

Le contenu des échanges et du rapport sont confidentiels

La prestation est gratuite

Elle n'est toutefois accessible qu'aux personnes contribuables dans le canton de Genève. Un justificatif d'une activité professionnelle sera demandé aux personnes domiciliées en France et travaillant dans le canton (fiche de salaire de l'année civile en cours).

OÙ ET COMMENT S'INSCRIRE ?

Rendez-vous à l'espace 2 «s'orienter et construire un projet» de la Cité des Métiers. Lors d'un entretien bref, une analyse de vos besoins et de votre situation permettra de déterminer avec vous la pertinence d'une consultation viamia et si vous répondez aux critères d'accès. Dans le cas contraire, vous serez dirigé vers une autre prestation.

OFPC - Cité des Métiers

6, rue Prévost-Martin | 1205 Genève | Accueil sans rendez-vous
lundi - mercredi : **10h00 - 17h00** | jeudi : **10h00 - 19h00** | vendredi : **10h00 - 13h00**

Téléphone: **022 388 45 21**

(secrétariat du service de l'orientation scolaire et professionnelle)
secretariat-osp@etat.ge.ch

Horaire du secrétariat

lundi - jeudi : **08h30 - 12h00 & 13h00 - 17h00**
vendredi : **08h30 - 12h00 & 13h00 - 16h00**